



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enseignement bilingue au lycée français de Hong Kong

Question écrite n° 14130

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la remise en cause par l'Agence des établissements français à l'étranger (AEFE) de l'enseignement bilingue au lycée français de Hong Kong. À l'enseignement français-anglais à parité horaire qui prévalait jusqu'à la rentrée scolaire 2017-2018 s'est substituée une offre ne comprenant plus que 30 % d'anglais. L'AEFE envisage maintenant de créer deux filières, française et anglaise, pour la rentrée 2020. Un projet qui contrevient totalement au retour à l'enseignement bilingue à parité horaire que défendent les élèves et leurs parents. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour préserver le bilinguisme qui a toujours fait la force du lycée français de Hong Kong.

Texte de la réponse

Les projet du lycée français de Hong Kong ne contreviennent donc pas à l'enseignement bilingue que défendent les élèves et leurs parents, au contraire le nouveau dispositif mise en place préserve bien le bilinguisme qui a toujours fait la force du lycée français de Hong Kong. Avant la rentrée scolaire 2018, deux parcours linguistiques étaient proposés dans la filière française : - l'un à parité horaire (50% en français et 50% en anglais). Filière sélective sur tests ou sur proposition des équipes pédagogiques dès la moyenne section de maternelle ; - l'autre à parcours classique (80% en français et 20% en anglais selon les niveaux) pour les autres élèves. À la rentrée 2018, avec l'ouverture d'un nouveau campus permettant davantage d'interactions entre les filières française et internationale, la direction de l'établissement a mis en place un nouveau dispositif appelé le "bilingue immersif" (dispositif PARLE – Parcours Adapté et Renforcé de Langues étrangères), qui sera amené à remplacer progressivement le parcours classique. Ce bilingue immersif propose un temps d'enseignement en anglais variant entre 28 % et 40 % du temps hebdomadaire. Il inclut également un temps d'exposition et d'apprentissage du mandarin. Il est accessible à tous les élèves sans sélection. Par ailleurs, la direction a entendu la demande des familles concernant la parité horaire et propose une nouvelle filière sélective, la section internationale américaine à partir de la rentrée 2019. Celle-ci commencera à partir du CP avec les modalités de fonctionnement du bilingue à parité horaire (50 % en anglais). À terme, la section internationale américaine remplacera l'ancien dispositif parité horaire. Le tableau ci-dessus présente le dispositif linguistique mis en œuvre à compter de la rentrée 2019. Descriptif des dispositifs linguistiques proposés dans le Primaire au lycée d'Hong-Kong :

	Dispositifs linguistiques proposés	Mise en place
	Proportion en temps d'enseignement	

Filière Française Partie homologuée	Parité horaire (50 % en anglais)	1999
	Parcours classique (entre 14 % et 20 % en anglais)	
	Bilingue immersif (dispositif PARLE) (entre 28 % et 40 % en anglais)	2018
	Section internationale américaine (50 % en anglais)	2019
Filière Internationale Partie non homologuée Non gérée par l'AEFE	IB (baccalauréat international)	

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14130

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 mai 2019

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10101

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10754